



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le COLLECTIF du 4 Déc. a entendu la position de hautes autorités de l'Etat haïtien sur les mesures restrictives concernant 23 produits spécifiques que la république dominicaine déversaient sur notre territoire. Nous avons suivi aussi avec intérêt la réaction des officiels dominicains autour de l'éventualité du retrait de ces mesures.

Nous devons rappeler que depuis la naissance de notre organisation le 4 décembre 2013, notre leitmotiv a toujours été la DEFENSE DE LA PRODUCTION NATIONALE ET LE RESPECT DE LA DIGNITE NATIONALE. Or la décision de la République Dominicaine à travers l'Arrêt TC-168-13 et les conséquences de son application constituent une offense à notre dignité de peuple et une violation des droits de tous les citoyens. En appelant au boycott des produits dominicains et en luttant pour le retrait de cet Arrêt TC-168-13, le COLLECTIF du 4 Dec a envoyé un message cohérent concernant la mission qu'il s'est donnée.

La participation massive de la population haïtienne à la marche du 25 février 2015 organisée avec le support d'organisations de la société civile témoigne de l'écoute de notre message et nous a raffermis dans notre conviction et notre lutte.

Suivant les données disponibles, la mesure restrictive prise par le gouvernement du Premier Ministre Evans Paul le 15 septembre 2015, loin d'être un embargo, visait à assurer un meilleur contrôle de la qualité des produits provenant de la république voisine, d'une part; à limiter les effets de la contrebande et augmenter les recettes de l'Etat Haïtien, d'autre part. Dans cette dynamique, le COLLECTIF du 4 Dec a appuyé cette initiative sans retenue aucune. Nous reconnaissons bien entendu que celle-ci a eu pour effet de pénaliser l'exportation de la République Dominicaine. A preuve, selon le ministre du commerce et des industries dominicaines, José del Castillo Saviñón, ces 23 produits représentent un commerce de quelque 500 millions de dollars américains, soit 16% de la valeur totale de nos importations ou 47% des exportations formelles de la République dominicaine vers Haïti (ref.Tanbou-Jean Sainvil).- D'où les contestations et les démarches des autorités dominicaines par rapport au manque à gagner que celle-ci entraîne sur leur économie.

Du côté Haïtien, contrairement aux déclarations fallacieuses de certains parlementaires et leurs alliés, l'Etat Haïtien aurait bénéficié dès le mois suivant l'entrée en vigueur des mesures exigeant le transport que par voie maritime ou aérienne des 23 produits ciblés, d'une augmentation de 1,4 milliards de gourdes sur

les recettes. De nouveaux emplois auraient été également créés...A notre sens, ce sont certainement des effets bénéfiques pour notre pays.

Tandis que le gouvernement annonce avoir trouvé une entente avec les autorités dominicaines pour le retrait de cette mesure, notre analyse de ce revirement nous offre l'opportunité de poser certaines questions à nos gouvernants. Nous souhaitons qu'ils répondent publiquement à ces questions avant la sortie d'un quelconque communiqué officiel sur le sujet :

1. Cette entente commerciale qui semble être trouvée avec la république dominicaine pour le retrait de la mesure sera-t-elle réellement au bénéfice de notre pays?
2. Nos autorités voudraient-elles nous faire comprendre que subitement nous soyons en mesure de mieux assurer le contrôle frontalier terrestre tant au niveau qualitatif que quantitatif ?
3. Puisque les recettes douanières avaient été augmentées suite à cette restriction, son retrait contribuerait-il à améliorer nos recettes, financer les prochaines élections voire compenser les soi-disants déficits occasionnés par la subvention du coût de l'essence à la pompe ?
4. Nos gouvernants ont-ils analysé l'impact qu'aurait ce retrait sur notre production nationale ? ou sur nos entreprises locales ?

Le COLLECTIF rappelle que la protection de la Production Nationale est un moyen efficace pour stabiliser l'inflation et freiner la dévalorisation vertigineuse de notre monnaie locale. Il souhaite que le gouvernement se préoccupe davantage de faire respecter le droit de nos compatriotes chaque jour violé en république voisine, de trouver les moyens de faciliter les familles nécessiteuses pour qu'elles envoient dignement leurs enfants à l'école, de redresser notre économie en agonie, et de gérer l'insécurité galopante au lieu d'envisager de continuer à avantager l'Etat voisin là où des extrémistes piétinent notre Dignité de Peuple et où nos compatriotes sont pourchassés.

LE COLLECTIF du 4 DECEMBRE lance un appel à toutes les autres organisations qui défendent les droits des citoyens, prônent le respect de notre peuple ou avaient appuyé l'adoption des mesures restrictives pour le bien-être collectif, à se positionner une nouvelle fois pour faire comprendre aux responsables actuels la portée de cet acte qu'ils envisagent de poser et dont les effets peuvent être préjudiciables à notre population.

Vive la PRODUCTION NATIONALE, vive notre DIGNITE NATIONALE, oui au contrôle strict sur les Produits Dominicains....



Jean-Robert Argant  
Coordonnateur général  
3 septembre 2016